


CS
NIVEAU 3

CERTIFICAT DE SPÉCIALISATION

(ANCIENNEMENT MENTION COMPLÉMENTAIRE)

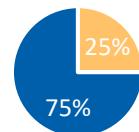
COIFFURE COUPE COULEUR

[RNCP 38232](#)

Public ————— 16-30 ans (*sauf exceptions listées sur notre site*)

Prérequis ————— Avoir son CAP Métiers de la coiffure

Durée ————— Contrat de 12 mois dont 400 heures de formation en centre
(*selon le profil du candidat*)

Rythme ————— 13 semaines de 4 jours de cours par an (*Du lundi au jeudi*)
et le reste du temps en entreprise
Modification possible selon le calendrier et les examens

■ CFA
■ Entreprise

OBJECTIFS

Former le candidat pour qu'il obtienne son diplôme de niveau 3 et acquière les compétences et connaissances lui permettant de devenir un professionnel spécialisé, compétent dans les techniques de coloration, de coupe et de coiffage.

Il exerce son activité dans les salons et entreprises de coiffure, dans les milieux du spectacle et de la mode, dans les établissements sanitaires et sociaux, dans les entreprises de production et de distribution des produits capillaires.

COMPÉTENCES VISÉES

A l'issue de la formation, l'apprenti(e) sera capable de :

- Mettre en œuvre des techniques de coupe et de coiffage
- Concevoir et réaliser des effets capillaires par coloration, mèchage...
- Organiser les activités et gérer son environnement de travail
- Evaluer la qualité de la prestation

QUALITÉS SOUHAITÉES

- Goût du contact et de la relation client
- Sens du service : écoute, amabilité, disponibilité
- Sens de l'organisation et des priorités
- Rigueur, dynamisme et réactivité
- Autonomie et diplomatie

Pour toute information

(administrative, pédagogique ou liée au handicap) :
orientation@bassinformations-cobas.fr ou

05 57 52 72 90

[@cobaslagglo](#)

[@agglocobas2024](#)
COBAS

*Communauté d'Agglomération
Bassin d'Arcachon Sud*

Formation inscrite au RNCP sous le n° 38232

Certifiée par le Ministère de l'Education Nationale et de la Jeunesse

Date d'échéance de l'enregistrement : 31/08/2028

Blocs de Compétences

ENSEIGNEMENTS PROFESSIONNELS

- Bloc 1 - Coupe transformation, coiffage « dame »
- Bloc 2 - Coloration, effets de couleurs
- Bloc 3 - Efficacité de la prestation

Le diplôme est obtenu par une note moyenne supérieure à 10/20 à l'ensemble des épreuves.

Il est acquis par la validation des blocs de compétences qui sont capitalisables et peuvent être validés indépendamment.

Le candidat ayant déjà validé des blocs de compétences peut être dispensé des épreuves correspondantes.

ENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

- Arts appliqués
- Expression et connaissance du monde

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Pédagogie active en présentiel avec apports théoriques, exercices de mise en situation et travaux pratiques

MOYENS MATÉRIELS

Salles adaptées et équipées pour la formation
Plateaux techniques et ateliers professionnels

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Contrôles en Cours de Formation
Epreuves de certification organisées par le Rectorat

MOYENS HUMAINS

Equipe pédagogique du centre
Intervenants externes qualifiés

TAUX DE RÉMUNÉRATION

Le taux de rémunération diffère selon le parcours de l'année précédente :

	16-17 ans	18-20 ans	21-25 ans	26 ans et +
Si le CAP a été obtenu en formation initiale	29% du SMIC	45% du SMIC	55% du SMIC	100% du SMIC <i>Durée d'exécution du contrat</i>
Si le CAP a été obtenu en alternance	56% du SMIC	68% du SMIC	78% du SMIC	

La rémunération peut être supérieure à ces montants si l'entreprise applique des accords particuliers (convention collective ou accords de branches professionnelles, d'entreprises...)

Et après ?

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

- Coiffeur / Conseiller professionnel
- Animateur ou Responsable technique

SECTEUR D'ACTIVITÉ

- Salons et entreprises de coiffure
- Dans les milieux du spectacle et de la mode
- Dans les établissements sanitaires et sociaux
- Dans les entreprises de production et de distribution des produits capillaires.

POURSUITE D'ÉTUDES POSSIBLES

- BP Coiffure
- Bac pro Métiers de la coiffure
- Bac pro Perruquier posticheur